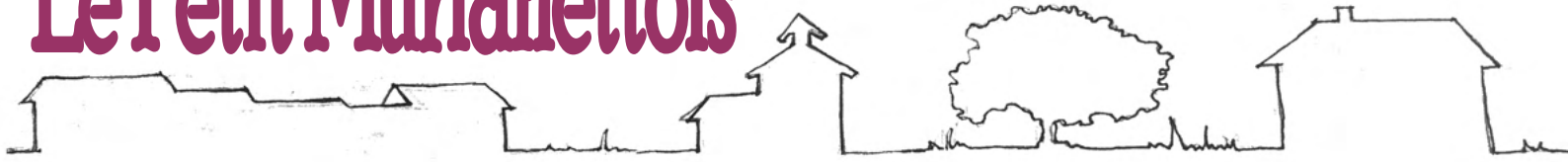


Le Petit Murianettois



BULLETIN D'INFORMATION N°139

Octobre 2024



mairie_de_murianette



Ville de Murianette

www.murianette.fr



Horaires d'accueil au public

Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h
- ◇ Mercredi de 8h à 12h
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h



Nouveaux horaires Déchetterie de Domène

Toute l'année (sauf juillet-août) :

- ◇ Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15
- ◇ Jeudi : 8h15 - 12h15
- ◇ Le vendredi & le samedi : 8h15 - 12h & 13h - 17h30
- ◇ Fermée le dimanche et le lundi

Juillet-août :

Du mardi au samedi 8h15 - 14h

Le ramassage des poubelles vertes/jaunes, grises et marrons a bien lieu les jours fériés.

Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h
- ◇ Vendredi de 16h à 17h30
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires

City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30

Édito



Chères Murianettoises,
Chers Murianettois,

La rentrée scolaire est désormais derrière nous à l'heure où vous lisez cet édit.

Les effectifs sont stables cette année encore, avec une légère hausse de 3.57%. Les enseignantes en poste l'année scolaire précédente restent les mêmes cette année. Ainsi, Mme Nille s'occupe des PS et des MS ; Mme Grancher des CP et des CE1 ; Mme Brisson des GS et des CE1 et Mme Bonardi des CM1 et des CM2.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de privilégier les investissements au sein du bâtiment du groupe scolaire Jean-Pierre Raffin-Dugens. En effet, plus de 72.74 % du BP 2024, section investissement, ont été dédiés à l'amélioration énergétique du bâtiment et au confort des élèves et des enseignantes. Vous retrouverez de plus amples détails dans cette édition.

S'agissant des impôts locaux, vous avez récemment reçu votre taxe foncière. Vous aurez constaté que l'Etat a revalorisé à nouveau la valeur locative à hauteur de 3.9%. La commune, quant à elle, a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter ses taux.

Les réunions de quartiers se sont déroulées en juin dernier. Trois rendez-vous vous ont été donnés durant lesquels les personnes présentes ont pu prendre la parole, donner des suggestions notamment en matière de voirie. Les services de la Métropole étaient présents aux trois réunions. Ensemble, nous allons tâcher d'apporter des réponses et des solutions aux difficultés rencontrées.

Nous voici au dernier trimestre 2024 avec son lot de festivités à venir pour le plus grand plaisir de tous : goûter de Noël de l'APE, marché de Noël, repas des aînés... Je vous invite à découvrir l'ensemble des programmes de nos associations au fil de la lecture de ce petit murianettois. N'hésitez pas à participer à chaque festivité !

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.

Le frelon asiatique à Murianette

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur notre territoire, même si le Grésivaudan semble moins impacté que le Nord Isère. Ce point est toutefois à relativiser car la présence du relief et d'une large surface forestière rend la découverte des nids plus difficile dans le Grésivaudan.

La lutte actuelle de recherche et de destruction des nids (principalement nid secondaire) n'est plus suffisante. Fort de ce constat et d'expériences menées dans d'autres départements, il semble que le moment où le frelon asiatique est le plus vulnérable soit au printemps, lors de la constitution des nids primaires, lorsque les fondatrices sont seules ou quasiment seules.

Depuis 2023, la commune de Murianette a fait le choix de lutter contre cet envahisseur mangeur d'abeille afin de limiter sa prolifération sur le territoire en s'inscrivant dans le plan de lutte national contre le frelon asiatique. Ce plan de lutte prévoit un piégeage de printemps, entre février et



Nid primaire de frelon asiatique

efficace. Il est donc important que les pièges soient déployés sur l'ensemble de notre territoire communal.

Nous avons besoin pour cela de personnes bénévoles prêtes à installer et à suivre des pièges en début d'année, ce qui correspond au plan de lutte national. Plus ces bénévoles seront répartis sur l'ensemble des quartiers de la commune, plus le

piégeage sera efficace. Les volontaires peuvent se faire connaître en mairie afin de récupérer des pièges et d'être informés du protocole de suivi. **Notre correspondant communal GDSA est M. Maurice DUCROS. Il est un lien important pour le suivi du piégeage sur notre commune et nous le remercions chaleureusement pour son implication depuis 2023.**

Nous rentrons dans la période automnale. Les frelons asiatiques attaquent les ruches pour apporter de la protéine aux futures fondatrices qui iront passer l'hiver dans une cache abritée. C'est aussi le moment où les feuilles tombent ce qui permet de visualiser les nids secondaires principalement dans les arbres, mais ils peuvent aussi être cachés dans des haies ou des friches à hauteur d'homme.

Si vous observez un nid de frelon asiatique (secondaire en cette période) ne tentez surtout pas de le détruire vous-même ! Le frelon asiatique est beaucoup plus agressif que le frelon européen. Il a un dard de 7mm capable de traverser vêtement ou combinaison d'apiculture. Une attaque de frelon asiatique est souvent mortelle. **En cas de pique par des frelons asiatiques appelez directement le 15.**

Si vous trouvez un nid (primaire ou secondaire) et que vous êtes certain qu'il s'agisse de frelon asiatique, signalez-le sur le site : <https://www.frelonsasiatiques.fr/> ou en mairie.

Si vous avez un doute, essayez de contacter un apiculteur proche de chez vous qui pourra vous aider à les identifier.

Pour toutes informations complémentaires sur le frelon asiatique, n'hésitez pas à consulter les sites suivants : <https://www.frelonsasiatiques.fr/> et <https://www.frgdsaura.fr/isere-apiculture.html>



Nid secondaire de frelon asiatique

juin, afin de capturer un maximum de fondatrices et ainsi limiter le nombre de nid sur l'année.

Pour ce faire, la commune s'est dotée d'une quarantaine de

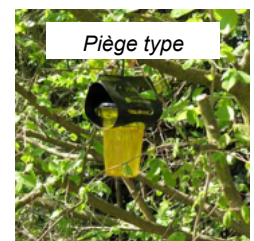
pièges qu'elle distribue à ses administrés (3 unités par foyer maximum) qui souhaitent participer à cette campagne de piégeage.

Nous pouvons déjà tirer un bilan sur ces deux dernières années :

En 2023 : 18 pièges ont été déployés sur 3 localisations différentes au sein de la commune. Ce déploiement a permis de piéger **170 fondatrices frelons asiatiques**. Deux nids secondaires ont pu être traités grâce à des signalements : un nid sur un arbre au niveau du hameau des Perrets et un nid sur un arbre de la cour de l'école.

En 2024 : 18 pièges ont été déployés sur 6 localisations différentes au sein de la commune. Ce déploiement a permis de piéger **448 fondatrices frelons asiatiques**.

On observe qu'en diversifiant la localisation sur un même nombre de piège on est beaucoup plus



Piège type

Recensement de la population

Murianette réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 janvier 2025**.



Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 18/01/2025 ?

Contactez le secrétariat de mairie au 04 76 77 11 26.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ⇒ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ⇒ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- ⇒ Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement
de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



Recensement
de la population 2025

Investissements pour le groupe scolaire

72.74 % du BP 2024, section investissement, dédiés au groupe scolaire Jean-Pierre Raffin-Dugens
252 814.65 €



4. Stores dans les classes

Les stores en place étaient d'origine, soit de 2004.

Certains étaient très abîmés et n'avaient plus les qualités thermiques requises.

Le conseil municipal a décidé de remplacer les stores de toutes les classes avec un fort indice de protection contre la chaleur.

La société retenue = Arbor&Sens

Montant des travaux = 24 508.08 €

3. Films solaires

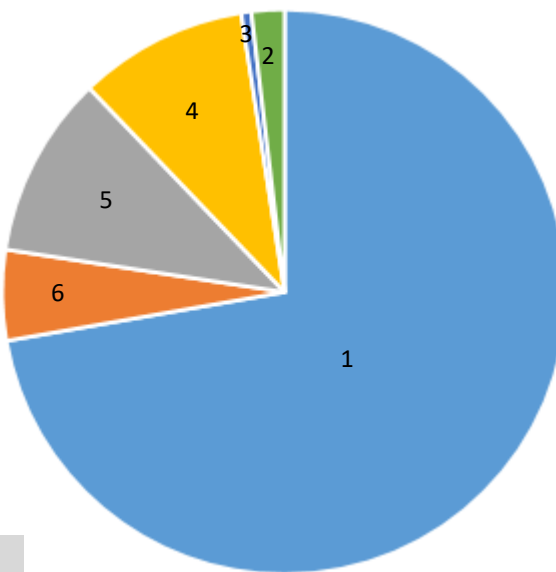
La salle de motricité dispose de plusieurs ouvertures difficilement accessibles.

En période estivale, il y fait très chaud.

Afin que les activités scolaires pratiquées dans cet espace soient le plus agréable possible, il a été décidé de faire poser des films solaires qui font office de protection thermique.

La société retenue = Signalez-Vous

Montant des travaux = 1454.40 €



2. Nouvelle entrée des élémentaires

Avec l'installation de la chaufferie à granules, il a fallu aménager une nouvelle entrée.

Les enfants élémentaires entrent depuis septembre 2024 par le portail situé après la cantine.

Pour sécuriser et faciliter l'accès des personnes susceptibles de venir en dehors des entrées et sorties des classes, un portillon avec gâche électrique et visiophone sera installé courant de cet automne.

Les sociétés retenues = Bg Paysage et Grésivaudan Electric

Montant des travaux = 4 764 €



5. Nouveau préau

Avec l'installation du silo et du ballon sous le préau existant, il a fallu créer un nouveau préau afin d'abriter les enfants en cas de pluie ou de fortes chaleurs.

La société retenue = Dalo

Montant des travaux = 26 376 €

6. Luminaires LED

Les luminaires de l'école dataient de fin 2004.

Une première vague de remplacement des luminaires a été réalisée en 2023 dans toutes les classes par du led, bien moins énergivore et plus durable dans le temps.

Cet été, la deuxième tranche a été réalisée à la bibliothèque, la cantine et la salle de motricité.

Désormais toute l'école est en luminaires led.

La société retenue = Grésivaudan Electric

Montant des travaux = 13 087.20 €

1. Nouvelle chaufferie à granules

L'ancienne chaufferie gaz commençait à devenir vétuste avec, de facto, de plus en plus de défaillances techniques.

Avec le concours et l'analyse de l'ALEC, il a donc été décidé de lancer un appel d'offres pour une chaufferie à granules bien plus vertueuse d'un point de vue écologique.

Après différentes études, le silo et le ballon ont été installés sous le préau existant de l'école.

La société retenue = Oddos Exilen

Le MOA retenu = Kaléo

Montant des travaux = 182 624.97 €



Nos réseaux de communication

Le site de la commune fête ses 10 ans !

Voilà 10 ans quasiment jour pour jour que nous mettons en œuvre et en ligne notre site officiel de la commune.

Grâce au concours de l'Association des Maires Ruraux de France, nous nous sommes rattachés au dispositif « Campagnol.fr ». Ce dernier nous a permis de disposer d'un site internet communal ludique et accessible à un coût peu élevé.

Nous avons en moyenne 3000 visiteurs par mois ! Cela nous conforte dans l'idée d'investir dans un maximum de réseaux de communication. Mettre à jour les informations sur les différents réseaux demande certes beaucoup de temps aux élus et au personnel communal mais, au regard de la fréquentation, cela en vaut la peine.

Vous souhaitez rester au courant de l'actualité de votre commune ?

N'hésitez pas à aller sur le site de la commune : <https://murianette.fr/>

Ou téléchargez gratuitement les applications suivantes sur Google Play ou App Store :



Permis de conduire à 17 ans !

Dans le cadre de la politique visant à favoriser la mobilité des jeunes et à faciliter leur accès à l'emploi et à l'éducation, notamment dans les zones rurales, l'accès à l'examen du permis de conduire est depuis janvier 2024 possible dès l'âge de 17 ans.

L'intégralité des démarches relatives à l'obtention de ce document essentiel est centralisée sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Cette plateforme assure une gestion efficace des procédures, incluant la déclaration de perte ou de vol du permis de conduire, la consultation de l'avancement du dossier, ainsi que notamment la vérification du solde de points.



En cas de passage en candidat libre, vous pouvez retrouver toutes les démarches dont la demande du numéro NEPH sur le site de l'ANTS.

Si vous êtes inscrit dans une auto-école à Grenoble, celle-ci pourra vous accompagner dans les démarches, voire les prendre intégralement en charge dans la majeure partie des cas.

Les jeunes impliqués dans l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), également connu sous le nom de conduite accompagnée, auront dorénavant la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans.

Cette modification permet à tous les candidats, qu'ils optent pour la conduite accompagnée ou non, de profiter de cette opportunité depuis cette année, sans nécessité d'attendre la majorité pour conduire individuellement après la réussite de l'examen.

Réorganisation de la collecte des déchets

Du changement dans la collecte de vos déchets

Afin d'optimiser le service de collecte des déchets, notamment pour limiter la pollution liée aux trajets des camions poubelles et mieux maîtriser les coûts, la Métropole modifie les modalités de collecte de Murianette. Cette réorganisation répond également mieux à vos besoins actuels.

Aujourd'hui, le ramassage des poubelles se fait ainsi sur toute la commune :

Poubelle grise (ordures ménagères) :

= lundi

Poubelle verte/jaune (collecte sélective) :

= jeudi

À partir du 20 novembre, le ramassage sera organisé comme suit :

Murianette le bas

Poubelle grise (ordures ménagères) +

Poubelle verte/jaune (collecte sélective) +

Poubelle marron (déchets alimentaires) +

= le mercredi

Murianette le haut

Poubelle grise (ordures ménagères) :

= mercredi les semaines paires

Poubelle verte/jaune (collecte sélective) :

= mercredi les semaines impaires

Si vous estimez que votre bac actuel n'est plus assez grand, vous pouvez en commander un plus volumineux. La Métropole le remplace gratuitement. Vous avez jusqu'au 31 octobre 2024 pour nous le faire savoir au 04 76 77 11 26 ou par mail : mairie@murianette.fr

Ces changements n'impactent en rien les consignes de tri. Pour rappel, les papiers et emballages (plastiques, métalliques et cartonnés) sont à déposer dans la poubelle verte/jaune et les déchets alimentaires dans le composteur ou la poubelle marron.

Et seulement ce qui reste, dans la poubelle grise.

Si vous avez encore un doute sur les consignes de tri, consultez le lien ci-dessous qui vous indiquera dans quelle poubelle jeter vos déchets :

grenoblealpesmetropole.fr/dechets

Vous pouvez également récupérer un guide du tri en version papier à la mairie.



Bornes textiles

Trop de textile arrive encore dans nos poubelles et termine incinéré alors qu'il pourrait être reporté ou recyclé.

Les métropolitains jettent en moyenne à la poubelle 7 kilos de vêtements et chaussures tous les ans.

C'est pourquoi la Métropole et 4 acteurs locaux et solidaires : la Remise, Emmaüs, le Relais et Tri Vallées, prévoient de multiplier d'ici à 2030 les bornes de collecte sur l'espace public.



Le dispositif a commencé à la rentrée de septembre avec la mise en place de 91 bornes dans 39 communes.

A Murianette, la borne se situe devant le city stade.

Que peut-on déposer dans ces bornes ? Les vêtements, linge de maison et chaussures, quel que soit leur état. Beaucoup pensent que seuls les textiles en bon état peuvent être déposés : c'est faux, usés, troués ou déchirés TOUT Y VA !

Les seules restrictions : pas de textiles humides ou souillés (risques de moisissures ou de pollution), ni de maroquinerie.

Où peut-on déposer ces vêtements, linge de maison, et chaussures ?

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur le site de grenoblealpesmetropole.fr/textile

En dehors de ces bornes, vous pouvez donner vos textiles, linge de maison et chaussures :

- Dans les bornes déjà présentes dans les déchèteries de la Métropole
- Dans de nombreux points associatifs que l'on peut trouver sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi

Pour connaître le devenir des textiles collectés, rdv sur refashion.fr/citoyen/

Que deviennent les textiles collectés dans les colonnes de tri ?

- ⇒ **58,6% des textiles récupérés sont réutilisés** : ils sont donnés ou revendus par des boutiques de seconde main en France ou bien à l'étranger.
- ⇒ **32,6% sont recyclés selon différents procédés** :
 - *Coupe* : découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons d'essuyage à usage industriel et ménager.
 - *Défilage* : lorsque les fibres des textiles sont longues, elles peuvent être refilées et servir à la fabrication de nouveaux textiles.
 - *Effilochage* : lorsque les fibres des textiles sont de taille moyenne, elles ne peuvent pas être utilisées à l'identique et sont recyclées pour faire des géotextiles, du rembourrage de coussin, de l'isolant...
 - *Broyage* : coupés en lanières ou broyés, les textiles et les chaussures peuvent entrer dans la fabrication de différents produits : depuis le sol des terrains de sports, à la neige artificielle des sapins !
- ⇒ **8,8% sont utilisés comme combustibles ou valorisés en énergie.**

Qualité du tri à Murianette

Les équipages de collecte poursuivent le travail de signalement des erreurs de tri dans les poubelles vertes aux couvercles jaunes, dédiées aux papiers et emballages.

Plusieurs administrés ont été contactés et informés des erreurs de tri constatées dans leurs poubelles.

A ce stade, le refus de la collecte s'applique de manière très occasionnelle car la Métropole est toujours dans une phase d'accompagnement.

Par la suite, le refus de collecte sera systématique dès lors que le tri sera mal réalisé.

Voici les spécificités relevées sur Murianette :

Beaucoup de poubelles sans puce

- ⇒ Dans ce cas, les usagers doivent prendre contact avec les services métropolitains pour faire pucer gratuitement leur poubelle :
<https://mesdechets.grenoblealpesmetropole.fr/> ou 0 800 500 027



Beaucoup d'anciennes poubelles non conformes avec un barre ventrale en fer

- ⇒ Dans ce cas, les usagers doivent contacter le magasin pour commander une nouvelle poubelle gratuite :
<https://mesdechets.grenoblealpesmetropole.fr/> ou 0 800 500 027

Beaucoup de déchets imbriqués, souillés, non vidés

La dernière inspection de collecte sélective de la tournée de Murianette (analyse détaillée d'un échantillon de déchets collectés) montre que la qualité du tri est plutôt bonne et que la grande majorité des erreurs vient :

- ♦ d'emballages imbriqués : impossible à identifier et à trier pour les machines
- ♦ d'emballages souillés : matière dégradée non recyclable
- ♦ d'emballage non vidés : (ex : jus d'orange périmé non consommé, jeté avec du contenu) ; la chaîne de tri n'est pas équipée pour traiter les flux humides.

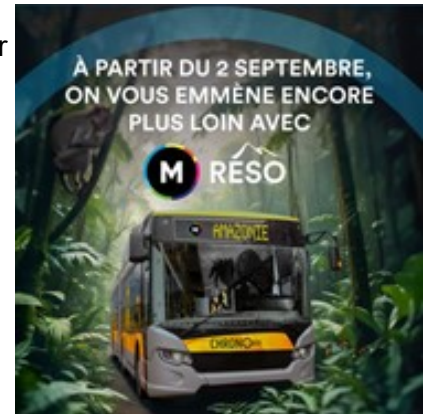


Du nouveau dans les transports TAG

Vous l'aurez remarqué, la TAG a procédé à quelques modifications sur ses lignes.

En résumé

- ♦ la ligne de tram D est prolongée jusqu'à la gare de Grenoble ;
- ♦ de nouvelles lignes Chrono entre le Grésivaudan et la Métropole ;
- ♦ certaines lignes changent de desserte et de numérotation ;
- ♦ les lignes express cars Région X01, X02 et X03 intègrent le réseau M réso sous les numéros respectifs C11, C12 et C13 ;
- ♦ les tarifs M réso évoluent et s'adaptent à toutes les mobilités ;
- ♦ le service Flexo+ PMR devient accessible aux communes du Grésivaudan



Un tarif unifié pour une mobilité simplifiée

M réso propose une tarification unifiée sur les territoires du Grésivaudan et de la Métropole de Grenoble.

Le tarif unique est fixé à 2 € pour tous vos déplacements effectués sur ces 2 territoires, dès le 2 septembre.

Une bonne nouvelle également pour les murianettois puisque la ligne 15 allonge son amplitude horaire, en proposant des rotations plus tard le soir.

Dorénavant vous pourrez prendre votre bus de 5h30 à 22h, avec un passage toutes les 8 à 15 minutes !

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site www.reso-m.fr



RIVE GAUCHE

VILLARD-BONNOT | LE VERSOUD | DOMÈNE | MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

C9 VILLARD-BONNOT **Brignoud Gare**
GRENOBLE **Verdun Préfecture**

UNE NOUVELLE LIGNE CHRONO ENTRE LE GRÉSIVAUDAN ET LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE

- Circule de 6h à 22h
- Fonctionne du lundi au samedi
- 1 bus toutes les 20 à 30 min en journée
- Des correspondances avec les lignes **A** **C** **C1** **15**

PRINCIPAUX PÔLES DESSERVIS

Pôle d'échange Pré de l'Eau, Lycée Marie Reynoard, Grand Sablon, Stade des Alpes, Préfecture



Une nouvelle RÉORGANISATION DE VOS LIGNES

Une offre de transport structurante qui marque l'unification des réseaux

NOUVELLES CHRONO

C9 VILLARD-BONNOT **Brignoud Gare**
GRENOBLE **Verdun-Préfecture**

C10 BERNIN **Cloyères**
ECHIROLLES **Marie Curie**

LES EXPRESS X01 X02 REJOIGNENT M réso

C11 LUMBIN **Longs Prés**
VOIRON **Gare Routière Sud**
• Ancienne ligne EXPRESS **X01**

C12 GONCELIN **Gare**
VOIRON **Champfeuillet**
• Ancienne ligne EXPRESS **X02**

DES LIGNES RENFORCÉES DANS LE GRÉSIVAUDAN

80 CROLLES **Le Brocey**
GRENOBLE **Verdun-Préfecture**
• Ancienne ligne **T80**

35 BERNIN **Cloyères**
PONTCHARRA **Médiathèque**
• Anciennes lignes **G3** **G5**

Ça s'est passé à Murianette...



Retour de la fête du hameau de la Pérérée du samedi 31 août 2024

Les habitants du hameau de la Pérérée se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité, le temps d'un pique-nique partagé. Cela n'avait pas eu lieu depuis longtemps.

Petits et grands, du plus jeune âgé de 6 semaines, à l'aîné de 94 ans, ont pu faire connaissance ou se retrouver dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

À l'initiative de quelques voisins et à l'occasion de la rénovation de la fontaine communale, validée en conseil municipal et réalisée par l'entreprise locale Ré-Bat, une trentaine de personnes s'est réunie autour d'un repas partagé.

Cette fête rappelle les traditions des années 60, lorsque les habitants se rassemblaient le 15 août pour la messe en plein air. Dans les années 70, l'association du village organisait un méchoui et les chasseurs un concours de tir au pigeon. Avec le temps, ces événements ont peu à peu disparu.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur présence et leur contribution au succès de cette journée.

Cette journée festive marque peut-être le renouveau d'une belle tradition.

Alors, rendez-vous en 2025 le samedi 30 août ?

Les voisins du hameau



Le 11 mai dernier, les professeurs de l'**Association Polycordes** avaient donné un concert.

Le Président de l'association Polycordes fête ses 40 ans d'enseignement musical cette année. A cette occasion, il a été décidé de marquer le coup en créant un spectacle musical avec des personnes de tout âge.

Des anciens élèves doués au chant ou à un instrument se sont déjà portés volontaires. Il manque toutefois des artistes en herbe pour compléter le casting. Aussi, Polycordes lance un appel à toute personne qui serait intéressée à participer au projet. Venez voyager à bord de la goélette magique et rencontrer Camille, la reine des poupées !

Pour fêter également les 40 ans d'activités du Président de Polycordes, une réduction de 40 % (au lieu de 10%) sera appliquée pour toute nouvelle inscription au cours de musique pour les murianettois, soit :

Pour des cours d'instrument : 420 € pour l'année scolaire (tarif normal 700 €, pour des séances de 30 mn) / Pour le Club Comédie : 140 € au lieu de 240. Offre limitée jusqu'au 30 novembre 2024. Profitez-en !

Petite surprise pour les trois premières inscriptions.

Rappel : Polycordes est la seule association à prêter des basses, des guitares et des pianos numériques ! (dans la limite des stocks disponibles).



Vogue des cerises 2024

Pari réussi cette année encore pour le comité des fêtes ! Les cerises étaient exquises et l'ambiance au rendez-vous !



Rentrée des classes

Le 2 septembre dernier, ce sont 87 élèves qui sont retournés sur les bancs de l'école.

Petit changement cette année au niveau de la répartition des classes puisqu'au regard de nouvelles directives de l'Education Nationale - à savoir notamment ne pas dépasser 24 enfants par classe de GS-CP-CE1 - l'équipe enseignante a dû repenser totalement son organisation.

Aussi, depuis la rentrée,

- Michèle Nille accueille 23 maternelles de PS et MS,
- Pascaline Grancher 20 élèves de CP et CE1,
- Céline Brisson 20 élèves de maternelle de GS et CE2,
- Céline Bonardi 24 élèves de CM1 et CM2.

Belle année scolaire à tous !



La grimpée cycliste



Le samedi 7 septembre dernier, le Cyclo Club de Gières a organisé sa Grimpée cycliste, avec un départ de la mairie de Murianette et une arrivée au Pinet d'Uriage.

80 cyclistes se sont élancés dans la longue montée.



Une belle journée pour cette 12ème édition.

Rendez-vous l'année prochaine !

APE : Nouveau bureau et bilan de l'année passée

Nouveau bureau 2024-2025 : L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Murianette a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau, élu le 9 septembre dernier :

Présidente : Laetitia Lisito Vice-présidente : Alexia Davezac Trésorière : Cécile Beauchet
Secrétaire : Virginie Salvayre Vice-secrétaire et Responsable Communication : Florent Benoit

Bilan de l'année 2023-2024 : de nombreux événements ont été organisés par l'APE, permettant de rassembler les familles et d'apporter un soutien aux projets éducatifs de l'école. Voici quelques-unes des actions menées : organisation de **goûters à la sortie de l'école** avec tours de **calèche**, **loto**, **kermesse** de fin d'année, **fête de Noël**, participation au **marché de Noël**, vente de **chocolats**, de **plants de légumes/ fleurs** ou encore d'**objets personnalisés par les enfants**.

L'APE a réalisé un bénéfice de 7 246 € qui a permis de couvrir 6 600 € de dépenses, parmi lesquelles :

- Les bus pour les sorties patinoire et les sorties de fin d'année à Vizille
- Les cadeaux de Noël pour les enfants
- Les abonnements à l'École des Loisirs pour la maternelle
- Le projet de percussions et danses africaines
- Une subvention pour la classe de mer des CM
- Le goûter d'inauguration du jardin des maternelles
- Des glaces pour les enfants à la fin de l'année scolaire
- Les photos de classe
- Les droits SACEM et assurances pour les événements



Nous félicitons vivement les anciens membres du bureau pour leur dévouement et engagement sans faille tout au long de leur mandat, et remercions la mairie pour son soutien financier, sans lequel ces projets n'auraient pu être réalisés !

A vos agendas ! Voici les prochains événements APE :

Vente d'objets personnalisés par les enfants (en cours jusqu'au 15/10)

18/10 : Collation offerte en partenariat avec Intermarché Domène pour le courseton des enfants

18/10 : Goûter pour fêter les vacances à la sortie de l'école

13/12 : Fête de Noël

14/12 : Animations lors du marché de Noël de Murianette

Vente de chocolats de Noël : pour commander, envoyez-nous un e-mail !

Chers parents, grands-parents, votre participation est précieuse ! On ne le dira jamais assez, nous avons besoin de vous pour offrir des moments enrichissants aux enfants de l'école. Nous vous invitons donc à participer activement aux projets de l'APE et à nous partager vos envies, idées, suggestions.

A noter cette année : les grands-parents d'élèves scolarisés à Murianette peuvent aussi rejoindre le bureau de l'APE, de manière à favoriser la participation aux activités de l'association et promouvoir les liens inter-générationnels.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : murianette.ape@gmail.com

Merci pour votre soutien, et à bientôt !

La nouvelle équipe APE

A vos agendas...



Armistice du 11 novembre 1918

La municipalité vous donne rendez-vous le **lundi 11 novembre 2024 à 10h45** devant la **mairie** pour le départ du cortège en direction du monument aux morts, au cimetière communal.

Pour nos Aînés

Les personnes de 70 ans et + sont conviées au traditionnel repas des aînés le dimanche 15 décembre à 12h à la salle polyvalente.

En cas d'indisponibilité, les personnes concernées peuvent réserver un colis de Noël. Il sera distribué le samedi 14 décembre entre 9h et 12h à l'accueil de la mairie.



Le Conseil Municipal a pris la décision de modifier l'âge éligible car, régulièrement, les personnes de 65 ans se trouvaient trop jeunes et mal à l'aise à la réception de l'invitation.

A noter : ceux présents sur les listes de l'an passé sont automatiquement conviés à cet événement.

Si vous avez 70 ans et que vous n'avez pas reçu notre invitation, rapprochez-vous rapidement du secrétariat de mairie.

Rencontre des aînés et moments de convivialité

La commune propose depuis quelques mois aux murianettois de tout âge avec une préférence pour les personnes retraitées et/ou sans emploi des après-midi de partage conviviaux.

Il s'agit de passer un bon moment ensemble, autour d'une collation offerte par la municipalité, lors duquel vous pourrez jouer à divers jeux de cartes et de société.

N'hésitez pas à apporter des jeux que vous aimez et que vous avez à cœur de faire découvrir.

Nous vous attendons nombreux dans la salle polyvalente.

Les prochaines dates à noter dans vos agendas, **de 14h à 16h**



Lundi 4 novembre

Lundi 18 novembre

Lundi 2 décembre

Lundi 16 décembre

Lundi 6 janvier

Vœux de la Municipalité

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous présenteront leur vœux le **vendredi 10 janvier 2025 à partir de 18h30** dans la salle polyvalente, sous la mairie.

A cette occasion, le verre de l'amitié sera offert aux personnes présentes.

Venez-nombreux !



Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole

CŒURS DE VILLE CŒURS DE MÉTROPOLE

MURIANETTE



REUNION PUBLIQUE

Lundi 4 novembre - de 18h30 à 20h

Salle polyvalente de la mairie

Réaménagement du centre bourg de Murianette

*Pour un cœur de ville plus dynamique, plus végétal,
où le piéton retrouve sa place.*

*Venez découvrir le bilan de la concertation
et les aménagements futurs*



commune de **Murianette**





C'est avec un immense plaisir que MS évènements vous annonce la 1ère édition de l'illumination du sapin de Noël à Murianette.

Rejoignez-nous sur place Dominique Lefebvre à **partir de 17h le samedi 30 novembre**.

La soirée sera agrémentée de musiques de Noël pour être plongés dans une ambiance féérique.

Ce sera l'occasion de passer un moment festif, familial et amical.

Venez déguster un bon vin ou chocolat chauds, des chocolats et des crêpes préparés par la Tentation Sucrée ainsi que de bons panzerotti réalisés par Pizza Lusa (à partir de 18h).

La soirée se poursuivra par l'illumination du sapin de Noël à 20h, à la suite d'un décompte général. Nous espérons vous voir nombreux pour cette première édition !

Pour l'occasion, nous allons organiser une collecte de décorations de Noël (neuves ou de seconde main), à déposer à la Tentation Sucrée du 18 au 28 novembre.

Merci d'avance pour vos dons précieux !

Jeu concours du meilleur costume de Noël :

3 catégories : homme / femme / enfant avec, à la clé, un cadeau pour chacune d'entre elle.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de nos commerces : la Tentation Sucrée et Pizza Lusa pendant nos horaires d'ouverture.

Surtout n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook MS Evènements.

Nous organisons notre 3ème édition de notre loto repas qui aura lieu le **samedi 18 janvier** à la salle polyvalente de Murianette. Ce sera le seul de l'année 2025 pour MS Evènements.

Les inscriptions seront effectives uniquement sur réservation (avec paiement par chèque à l'ordre de MS Evènements) à remettre à la Tentation Sucrée à partir du 17 décembre.

Attention, le nombre de places est limité.

Le repas sera servi à table ; il sera composé de biscuits apéritifs + plat chaud + pain + galette des rois de la Tentation Sucrée + 1 boisson (vin, bière ou soda) + 1 café ou verre de cidre pour le dessert.

Le prix est de 25€ par personne.

Pour les lots, vous pourrez gagner des chocolats, des bons cadeaux, des pizzas, des bouteilles de vin, un immense salon de jardin pour l'été, un barbecue à gaz... et plein d'autres surprises...

Venez nombreux !

MS EVENEMENTS

BINGO

LOTO REPAS
SAMEDI 18 JANVIER 2025

Salle polyvalente à Murianette

**BOISSON • REPAS CHAUD •
GALETTE DES ROIS • CAFE**
25€/PERS

**Réservation OBLIGATOIRE
à LA TENTATION SUCREE**

Made with PosterMyWall.com

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes vous convie pour fêter le Beaujolais Nouveau le jeudi **21 novembre 2024 à partir de 18h30** dans la salle polyvalente (au rez-de-chaussée de la mairie).

Au programme : dégustation du nouveau millésime, accompagnée de produits locaux dans une ambiance chaleureuse.

Une belle occasion de se retrouver entre voisins et de savourer ce vin nouveau dans la bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux pour fêter cette tradition ensemble !



Le Comité des Fêtes organise son traditionnel marché de Noël de Murianette le **samedi 14 décembre 2024 à partir de 9h jusqu'à 17h** dans l'enceinte de la mairie.

Venez découvrir les stands des exposants, déguster de délicieuses spécialités, vous restaurer (diots, crozets, huitres...), et peut-être même rencontrer le Père Noël ! Une journée festive pour petits et grands, idéale pour préparer les fêtes de fin d'année.

Vous souhaitez exposer lors de ce marché ? N'attendez plus !

Réservez votre place en téléchargeant le bulletin d'inscription sur ce lien :

<https://murianette.fr/wp-content/uploads/sites/392/2023/10/Bulletin-dinscription-exposants-marche-de-Noel-2024.pdf> ou en envoyant un mail à : cdf-murianette@hotmail.com

Petite nouveauté cette année, vous avez la possibilité de commander un sapin de Noël en contactant Clément LOPEZ par téléphone au 06 25 50 65 51 ou par mail : clementlopez38@gmail.com (modalités à voir avec lui directement).



Nouveau commerce

Thirty : Coiffure & beauté

Thirty ou 30 en français, c'est le nom de votre futur salon de coiffure féminin et masculin sur Murianette. Un salon indépendant... donc non franchisé.

30, pourquoi ? Parce que c'est mon âge.

Moi, c'est Laura et la coiffure c'est ma passion. Et vous savez quoi ? Le chiffre 30 en numérogie symbolise la joie de vivre, l'optimisme et la créativité... Tout un programme !

En parlant de programme, chez Thirty, vous pourrez bénéficier d'un espace onglerie, de prestations pour la beauté du regard et même de HEAD SPA... Non messieurs, vous n'êtes pas oubliés ! Le HEAD SPA vous concerne aussi, c'est une nouveauté, un SPA capillaire avec des soins du cuir chevelu accompagnés de massages relaxants.

Je veux que Thirty soit un lieu de détente où règne un climat de confiance.

Thirty vous accueillera les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Ouverture prévue début novembre.

Prise de rdv sur www.planity.com

Insta: [thirty.lesalon38](https://www.instagram.com/thirty.lesalon38)

À bientôt !



Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : C. Dolo, E. Galluccio

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Caroline Dolo -
Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecoreuils - Gières